



HAL
open science

**Le pharmacien inspecteur Emile-Eugène Burcker
(Pfaffenhoffen 1846 -Paris 1908) : un pharmacien
militaire du XIX e siècle dont l'oeuvre scientifique
justifiait pleinement l'appellation aujourd'hui disparue
de “ pharmacien chimiste ”.**

Pierre Charles Labrude

► **To cite this version:**

Pierre Charles Labrude. Le pharmacien inspecteur Emile-Eugène Burcker (Pfaffenhoffen 1846 - Paris 1908) : un pharmacien militaire du XIX e siècle dont l'oeuvre scientifique justifiait pleinement l'appellation aujourd'hui disparue de “ pharmacien chimiste ”.. 2020. hal-02484920

HAL Id: hal-02484920

<https://hal.science/hal-02484920>

Preprint submitted on 19 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le pharmacien inspecteur Emile-Eugène Burcker (Pfaffenhoffen 1846 - Paris 1908) : un pharmacien militaire du XIX^e siècle dont l'oeuvre scientifique justifiait pleinement l'appellation aujourd'hui disparue de « pharmacien chimiste »

Pierre Labrude

professeur honoraire de l'université de Lorraine,
membre associé du centre régional universitaire lorrain d'histoire EA 3945,
membre de l'académie internationale d'histoire de la pharmacie.
pierre.labrude@orange.fr

De 1965 à 2004, tous les pharmaciens militaires ont été appelés « pharmaciens chimistes ». Auparavant, depuis une loi votée en 1919, cette appellation avait été réservée aux pharmaciens de la Marine qui, en dehors de leurs activités pharmaceutiques, avaient pour mission d'analyser et de contrôler la qualité de divers produits chimiques, en particulier les peintures, les huiles et les carburants, et qui devaient obtenir une licence de sciences au cours ou à l'issue de leur formation. Il en avait été de même pendant un certain temps pour leurs confrères des troupes coloniales, traditionnellement proches de la Marine. Leurs collègues de l'Armée de Terre, bien qu'ayant des activités d'analyses non pharmaceutiques assez similaires, étaient seulement « pharmaciens », les connaissances de chimie du pharmacien « de terre » étant sans doute considérées comme suffisantes pour son exercice pharmaceutique et l'analyse et le contrôle de la qualité des aliments, des boissons, et des fournitures diverses délivrées par le Service de l'intendance¹. Certains de ces pharmaciens se livraient aussi à des activités de recherche, et beaucoup d'entre eux se sont consacrés à la chimie où leur apport a été important.

Le cas du pharmacien inspecteur Emile-Eugène Burcker est assez exemplaire puisque sa carrière est émaillée de publications de pharmacie, de bromatologie, mais surtout de chimie organique. Originaire de l'Alsace, formé à l'Ecole impériale du Service de santé militaire de Strasbourg², il a remarquablement bien su illustrer les trois branches traditionnelles d'activité du pharmacien militaire³, sans oublier la médecine à laquelle il a su valablement contribuer. Universitaire en même temps que chercheur, agrégé puis professeur au Val-de-Grâce, auteur d'un ouvrage remarqué, il a mérité plusieurs prix des plus importantes académies, et il a présidé la Société de pharmacie de Paris et été le rapporteur d'un projet de révision du Codex pharmaceutique.

Si un assez grand nombre de notices nécrologiques et de biographies, toujours succinctes, lui a été consacré et encore assez récemment⁴, aucune étude quelque peu fouillée ne semble avoir été publiée depuis sa mort en 1908. Cependant, le but de ce travail n'est pas de présenter une nouvelle biographie d'Emile Burcker, chronologique et aussi complète que possible, mais d'envisager en quoi et comment il fut à son époque un digne représentant de notre profession dans son acception militaire et, par ses activités et publications de pharmacie et de chimie, un précurseur de l'appellation aujourd'hui disparue de « pharmacien chimiste ». De plus, certains aspects de sa vie sont ignorés, en particulier les années de jeunesse dans sa famille en Alsace ou avec ses parents à Epinal, dans les Vosges, ce qui empêche de les évoquer. D'autres périodes ne seront décrites que succinctement dans le présent travail. Ainsi en est-il de ses affectations et campagnes. Il convient néanmoins de les présenter. Pour cela, le dossier de Légion d'honneur d'E.-E. Burcker⁵ et l'ouvrage que Balland⁶ a consacré aux pharmaciens militaires constituent des sources incomparables. Pour sa part, le dossier conservé au Service historique de la défense contient des informations qui recoupent celles que nous connaissons par la base Leonore. Le premier point

important à envisager avant l'admission des élèves pharmaciens à l'Ecole impériale du Service de santé militaire de Strasbourg est l'origine familiale d'Emile-Eugène Burcker qui est très importante à préciser.

Les premières années

Emile-Eugène Burcker est né à Pfaffenhoffen le 6 mai 1846 de parents alsaciens qui, à ce moment, sont indiqués comme étant domiciliés à Epinal, dans le département des Vosges⁷. La vérification aux Archives municipales de cette ville montre que ce n'est pas le cas, ce qui signifie que ses parents doivent seulement y être en résidence en raison de l'activité professionnelle de son père Jean-Michel. La naissance a sans doute eu lieu chez les grands-parents maternels d'Emile-Eugène comme cela est traditionnel à l'époque. Il est intéressant de mentionner que « l'extrait du registre des actes de naissance de l'an 1846 »⁸, dressé le 5 novembre 1879, donc sous l'Annexion, sans doute en vue de la constitution d'un dossier administratif, est écrit sur un formulaire dont l'impression est en français pour la partie principale, et en allemand pour son titre et dans la marge gauche. Cet acte mentionne le département sous le nom de « Basse-Alsace ». Les parents d'Emile-Eugène sont respectivement âgés de trente-et-un et de vingt-neuf ans ; ils sont domiciliés à Pfaffenhoffen. Son père Jean-Michel est « employé des contributions indirectes » avec le grade de contrôleur de 2^e classe, et sa mère, Caroline-Catherine Strohl, est déclarée « sans profession ». Leur résidence étant Epinal, où ils seront domiciliés après l'Annexion, cette présence spinalienne peut contribuer à expliquer que le nom de famille Strohl existe dans cette ville. Stéphanie-Alexandra Strohl, d'Epinal, et qui a réalisé sa thèse de doctorat en pharmacie sous ma direction à Nancy, est apparentée au pharmacien militaire Georges-Emile Strohl et à Emile-Eugène Burcker.

En effet, l'arbre généalogique familial qu'elle m'a communiqué permet de savoir que Barthel Strohl (vers 1600-1652), meunier puis aubergiste à Haguenau, a eu plusieurs fils, dont d'une part Jean-Philippe, qui est à l'origine de la branche familiale à laquelle elle appartient et qui s'est fixée à Brumath, où le grand-père de Stéphanie est né en 1921, et d'autre part Daniel, qui est à l'origine de la partie de la famille qui s'est aussi fixée à Brumath, mais également à Bouxwiller, et à laquelle appartiennent Georges-Emile Strohl et Caroline Strohl. Caroline Strohl, la mère d'Emile-Eugène Burcker, est en effet la soeur aînée de Georges-Emile. Elle a vu le jour en 1817, et sa naissance a été suivie par celle de quatre soeurs avant que ne naisse un garçon, Georges-Emile, dix ans plus tard. Il ne faut donc pas chercher plus loin l'origine du choix de son fils pour une carrière de pharmacien militaire puisque ce dernier connaît l'activité de son oncle. Il va ensuite être son élève à Strasbourg et il entreprendra comme lui une carrière militaire hospitalo-universitaire qui sera couronnée de succès mais abrégée par la maladie.

Les élèves pharmaciens à l'Ecole du Service de santé militaire de Strasbourg et à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce à Paris

L'Ecole impériale du Service de santé militaire de Strasbourg a été créée en 1856. Elle succède aux hôpitaux-amphithéâtres qui ont été supprimés en 1850 parce que des élèves s'étaient associés à des manifestations à caractère politique, et il a alors été décidé que le recrutement des officiers du Service s'effectuerait à partir des diplômés civils auxquels une année d'école au Val-de-Grâce à Paris suffirait pour en faire des praticiens compétents. Ce choix ne se révéla pas excellent, et les importantes pertes humaines dues à la guerre de Crimée en 1854 devaient conduire à une révision des méthodes de recrutement et de formation initiale. L'Ecole de Strasbourg accueille donc des jeunes gens qui vont devenir médecins militaires et qui vont effectuer une partie de leurs études à la Faculté de médecine. Ils y entrent en troisième année et ils y restent jusqu'à l'obtention de leur doctorat. Ils sont en même temps élèves de l'Ecole de santé où des répétiteurs leur font effectuer divers exercices et manipulations et sont

chargés de les interroger régulièrement. L'entrée en cours d'études ne se révélant pas satisfaisante, un décret de juillet 1860 institue un recrutement en première année de médecine. Pour ce qui concerne la pharmacie⁹, les choix sont d'abord les mêmes que pour les médecins, et il n'y a pas d'admission d'élèves pharmaciens dans un premier temps. Mais les résultats obtenus révèlent les mêmes insuffisances et limites que pour les futurs médecins. A partir de 1864, il est donc décidé d'adopter pour les pharmaciens des modalités de recrutement et de formation similaires à celles qui sont mises en oeuvre pour ces derniers. Les élèves peuvent d'abord être admis en cours d'études, mais l'existence du stage officinal de trois ans, qui précède les études théoriques, va compliquer la procédure et nécessiter une adaptation du cursus militaire.

Au moment où, le 20 octobre 1865, le jeune Emile-Eugène Burcker devient élève de l'Ecole, avec le numéro d'ordre 970, les pharmaciens n'y sont admis que depuis l'année précédente, en vertu du décret du 27 avril 1864. Burcker appartient donc à la seconde promotion de l'Ecole qui comporte vingt-cinq élèves de 1^e année de pharmacie comme lui et quatre des années supérieures. Au moment de leur admission par concours, les élèves pharmaciens doivent, entre autres, être âgés de plus de 17 ans et de moins de 21 ans, être aptes à servir, être titulaires du baccalauréat ès-sciences complet et justifier de trois années de stage dans une pharmacie civile. Cette dernière condition s'avère immédiatement défavorable au recrutement, aussi le décret du 4 décembre de la même année la supprime-t-il en instituant que l'année d'application à l'Ecole du Val-de-Grâce et les deux premières années d'activité en hôpital constituent ce stage et conduisent à l'obtention définitive du diplôme de pharmacien de 1^e classe. La durée des études à l'Ecole militaire est donc de trois années pendant lesquelles les élèves suivent les enseignements de l'Ecole supérieure de pharmacie dont ils obtiennent le diplôme de 1^e classe, d'abord à titre provisoire comme indiqué ci-dessus, cependant que, casernés à l'Ecole militaire, située à côté de la cathédrale, ils y sont, comme leurs camarades médecins, interrogés par les répétiteurs de « botanique et histoire naturelle des médicaments » et de « pharmacie et matière médicale ». A l'issue de cette scolarité, ils sont envoyés à Paris suivre les cours de l'Ecole d'application.

Au total, selon Balland¹⁰, de 1864 à 1869, l'Ecole a intégré 92 élèves pharmaciens, parmi lesquels 41 ont quitté le service plus ou moins rapidement par démission ou décès, ce qui représente 44% de cet effectif, et 51, soit seulement 55%, sont demeurés au service jusqu'à leur retraite. La promotion à laquelle appartient Burcker compte dans ses rangs au moins quatre pharmaciens dont l'activité a été marquante : Balland, Barillé, Burcker et Vidau. Les pharmaciens inspecteurs, appellation qui constitue à la fois un grade et une fonction, ne sont pas nombreux puisqu'à l'époque un seul est en activité. Trois sont issus de l'Ecole de Strasbourg : Burcker issu de la promotion 1865, Masson issu de la promotion suivante et qui lui succédera, et Marty qui appartient à la promotion 1868, mais qui sera le premier nommé des trois.

Pendant les études de Burcker, le personnel de l'Ecole supérieure de pharmacie, qui comportait depuis 1864 un agrégé d'histoire naturelle médicale, Philippe Cauvet¹¹, qui était en même temps répétiteur de botanique et d'histoire naturelle des médicaments à l'Ecole du Service de santé, s'enrichit de deux nouveaux agrégés en décembre 1866 : Fleury¹², en même temps répétiteur à l'Ecole impériale, et Strohl¹³, par ailleurs pharmacien à l'hôpital militaire où il est affecté depuis la fin de décembre 1864. Fleury est agrégé de chimie et dirige les travaux pratiques de pharmacie, cependant que Strohl participe à l'enseignement de physique et de pharmacie et dirige les travaux pratiques de chimie. Cauvet est répétiteur de novembre 1860 à août 1868, cependant que Fleury est répétiteur de chimie et de physique médicales de janvier 1863 à février 1870¹⁴. Pour sa part, Strohl est devenu le pharmacien en chef de l'hôpital militaire en 1867 et il l'est encore pendant le conflit de 1870.

La fiche d'élève d'Emile Burcker à l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg¹⁵ (figure 1) ne mentionne que ses premières inscriptions et ses résultats aux examens de fin d'études créés par la réforme du 22 août 1854¹⁶. Ils sont au nombre de trois, un pour chaque année, le troisième étant en deux parties : le premier est subi le 1^{er} août 1868 et son résultat est « très satisfaisant », le second le 10, est « satisfaisant », le troisième les 18 et 19 conduit aux mentions « satisfaisant » et « très satisfaisant ». Il est donc diplômé, à titre provisoire, avec le titre de « maître en pharmacie » comme cela se dit encore à l'époque, le 19 août 1868, et il devient un peu plus tard élève de l'Ecole d'application du Val-de-Grâce.

Élève en lettres
Strasbourg

N° Burcker
Emile, Eugène

Né le 6 mai 1846
à Laufenhoffen
département du Bas-Rhin

Recu le 19 août 1868

Années.	NUMÉROS du Registre.	Inscriptions.	DATE DES INSCRIPTIONS.
188		1 ^{re}	le <u>20 août</u>
188		2 ^e	le <u>13 janvier</u>
188		3 ^e	le
188		4 ^e	le
188		5 ^e	le
188		6 ^e	le
188		7 ^e	le
188		8 ^e	le
188		9 ^e	le
188		10 ^e	le
188		11 ^e	le
188		12 ^e	le

EXAMENS

Le 1^{er} de fin d'année, le _____ le _____
 Le 2^e — le _____ le _____
 Examen semestriel, le _____
 Le 1^{er} de fin d'études, le 1^{er} août 1868 très satisfaisant
 Le 2^e — le 10 3 1868 satisfaisant
 Le 3^e } 1^{re} partie, le 18 3 1868 satisfaisant
 2^e — le 19 3 1868 très satisfaisant

Figure 1 : fiche d'élève de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg. Archives de la Faculté de pharmacie de Nancy, photographie P. Labrude.

L'Ecole d'application¹⁷ a pour vocation de familiariser les élèves pharmaciens avec l'exercice de leur spécialité dans l'Armée : emploi du *Formulaire pharmaceutique*, comptabilité, hygiène et médecine légale militaires, chimie appliquée à l'hygiène et aux expertises en milieu militaire. La durée du stage est d'une année en théorie, souvent moins dans les faits, puis les stagiaires, qui ont donc souvent déjà reçu une première affectation, sont nommés au grade de pharmacien aide-major de seconde classe (sous-lieutenant). Tous les élèves de la promotion de Burcker sont nommés stagiaires par décret du 29 janvier 1869, puis aides-majors de 2^e classe par décret du 31 décembre de la même année, enfin aides-majors de 1^e classe (lieutenant), deux ans après, le 31 décembre 1871¹⁸. Entre temps, la Guerre de 1870 a eu lieu.

Les affectations successives¹⁹

La première affectation du jeune pharmacien aide-major Burcker le 31 décembre 1869 est l'hôpital militaire Saint-Jean (1768-1909) de Nancy. C'est un hôpital ancien qui, dans la classification qui suit la guerre de 1870, est rangé à la 2^e classe et comporte 450 lits en 1874²⁰. Burcker passe à l'hôpital du camp de Châlons dès le 4 mai 1870.

La guerre de 1870 le conduit aux ambulances du 6^e corps d'armée le 11 août, de Metz le 28 octobre et du 24^e corps le 24 décembre²¹. Mais, dès le 18 février 1871, il est affecté en qualité de surveillant à l'Ecole du Service de santé qui est repliée à Montpellier. Les promotions de l'Ecole impériale du Service de santé qui étaient à Strasbourg au moment du conflit y sont regroupées, mais cette situation ne dure pas faute de

crédits et en raison, écrit Forissier²², de l'opposition du Service de l'intendance pour des raisons financières. Les élèves sont donc dispersés dans les villes qui disposent d'une structure universitaire adéquate et d'un hôpital ou de salles hospitalières militaires. C'est pendant son séjour à Montpellier que Burcker opte pour la France (exactement : pour la nationalité française), à la mairie de la ville, le 23 avril 1872²³. En effet, les sujets français originaires des territoires cédés à l'Empire allemand doivent opter pour conserver la nationalité française. Ce droit d'option peut s'exercer jusqu'au 1^{er} octobre 1872 selon l'article 2 du Traité de Francfort du 10 mai 1871. Pour ceux qui résident hors d'Allemagne, c'est-à-dire en dehors de l'Alsace ou du nouveau département de la Moselle, la déclaration doit être faite au maire du domicile ou devant une chancellerie diplomatique ou consulaire française, selon l'article 1 de la Convention additionnelle du 11 décembre 1871²⁴.

Il ne reste pas longtemps à Montpellier, où il a été promu à la 1^e classe le 31 décembre 1871. En effet, dans les années qui suivent le conflit de 1870, les changements de garnison des unités et les mutations des personnels sont fréquentes. L'Algérie continue d'occuper beaucoup de personnels du Service de santé militaire. Aussi Burcker rejoint-il les hôpitaux de la division d'Alger : l'hôpital de Laghouat²⁵ le 17 novembre 1872 (figure 2, 5^e classe, 100 lits en 1874). Il revient en France le 12 février 1874 aux ambulances du camp d'Avor (figure 3, aujourd'hui Avord, que la liste de 1874 ne connaît pas)²⁶ qui servent pour les élèves de l'École militaire qui y stationne depuis 1873, et sans doute beaucoup à l'occasion des manœuvres. C'est là qu'il est promu pharmacien-major de 2^e classe (capitaine) le 24 décembre 1874.



Figure 2 : l'hôpital militaire de Laghouat.
Carte postale ancienne, collection de l'auteur.



Figure 3 : le camp militaire d'Avord, sans doute au début du XX^e siècle.
Carte postale ancienne, collection de l'auteur.

Il rejoint l'hôpital militaire de Marseille le 14 septembre 1875, mais il est à nouveau à Nancy le 6 novembre. Il aurait pu y avoir comme chef de service son ancien professeur à Strasbourg, le pharmacien-major Philippe Cauvet, mais ce dernier ne rejoint pas son affectation car il a des difficultés avec sa hiérarchie en raison de sa volonté d'être en même temps professeur, à l'image de ce qu'il avait été en Alsace avant 1870. C'est à Nancy que Burcker prépare le concours de l'agrégation du Val-de-Grâce²⁷. L'hôpital dispose de neuf cents lits selon le tableau paru en 1874. La chaire pharmaceutique est officiellement née par le décret du 7 août 1850 qui crée « l'École spéciale de médecine et de pharmacie militaires », qui est une école d'application. Le règlement du 13 novembre 1852 institue six chaires, dont une « de Toxicologie et de Chimie » réservée à un professeur pharmacien secondé par un agrégé de chimie. C'est Poggiale qui est le premier professeur titulaire. Après Coulier qui a été le premier agrégé en 1853 et le second professeur titulaire de la chaire en 1859, un agrégé est reçu en 1859 pour le remplacer, puis en 1863, en 1865 (Marty que nous retrouverons plus loin), en 1870 et en 1876. C'est Vidau²⁸ qui est reçu le 8 janvier 1876, mais il demande et obtient sa démission le 15 mars 1877. La vacance de l'emploi provoque l'ouverture d'un concours auquel Burcker se présente. Il est reçu le 22 juin 1877 et il devient agrégé (souvent dit « professeur agrégé ») à compter de ce jour et jusqu'au 27 avril 1882, les fonctions ayant une durée de cinq années avant un retour dans une affectation moins prestigieuse. C'est pendant son temps d'agrégation qu'il est promu major de 1^e classe (commandant) le 27 octobre 1881, et c'est le 1^{er} avril 1882 qu'il soutient sa thèse de doctorat ès sciences physiques devant la Faculté des sciences de Paris.

C'est aussi pendant qu'il est en garnison à Nancy qu'Emile-Eugène se marie²⁹. Bénéficiant, selon le règlement, d'une autorisation ministérielle datant du 4 décembre 1875, il épouse Mademoiselle Claire (Marie) Eulriet le 16 janvier 1876 à Epinal, ville où elle est née le 27 novembre 1854 et où ses parents habitent 16 rue Claude-Gelée. Au moment du mariage, les parents d'Emile-Eugène sont domiciliés à Epinal depuis 1873, et ils habitent 48 quai des Bons-Enfants. Son père, récemment décédé, était devenu inspecteur des contributions indirectes. Plusieurs pharmaciens sont présents au mariage : Prestat, collègue du marié, et Gibhart, beau-frère de la mariée et pharmacien à Epinal. De cette union sont issus deux enfants, nés à Paris : Jean Michel Georges, né en 1877, et Eugénie Marguerite, née en 1880.

A l'issue de ses fonctions d'agrégé, il est à nouveau affecté en Algérie, aux établissements hospitaliers de la division d'Alger : l'hôpital du Dey à Alger³⁰ le 27 novembre 1882 (figure 4), l'hôpital de Médéah³¹ le 4 avril 1883 (5^e classe, 200 lits, figure 5), à nouveau Alger le 30 janvier 1884, enfin Blida³² le 3 juin 1885 (3^e classe, 300 lits, figure 6). A partir de son retour en métropole, il n'aura plus d'affectation outre-mer, et ses séjours dans une garnison seront plus longs qu'auparavant, sauf quand la direction du Service de santé au ministère de la Guerre a des contraintes de personnel. La première de ces affectations, de courte durée, est l'hôpital de Chambéry le 26 novembre 1886 (5^e classe, 200 lits)³³.

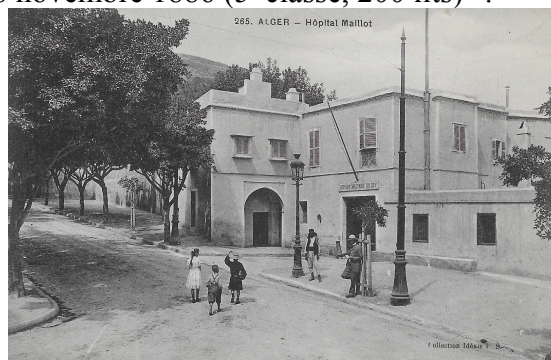


Figure 4 : l'hôpital militaire du Dey à Alger, devenu l'hôpital Maillot.
Carte postale ancienne, collection de l'auteur.



Figure 5 : l'hôpital militaire de Médéah.
Carte postale ancienne, collection de l'auteur.



Figure 6 : vue de Blida.
Carte postale ancienne, collection de l'auteur.

La photographie qui illustre ce travail (figure 7) montre le pharmacien-major Burcker en uniforme. Compte tenu de son grade et des décorations qu'il porte, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, obtenue le 24 juin 1886, et les palmes d'officier d'Académie, aujourd'hui chevalier des Palmes académiques, obtenues le 14 juillet 1882, il est possible de situer la prise de cette photographie entre 1886 et 1891, année où Burcker sera promu principal de 2^e classe (lieutenant-colonel). Il porte la tenue attribuée aux officiers du Service de santé par la circulaire du 24 juillet 1883³⁴ : un dolman de couleur noire (officiellement bleu très foncé) fermé par sept boutons et portant sept rangs de brandebourgs, surmonté d'épaulettes torsadées. Le col présente à l'avant et de chaque côté les attributs du Service (un écusson de drap de fond sur lequel sont brodés en fil d'or le caducée - baguette, miroir de la prudence et serpent d'Epidaure - entouré par une couronne de branches de laurier et de chêne qui symbolisent les vertus militaires). Pour le reste, ce col est recouvert d'une bande de velours vert qui est la couleur de tradition des pharmaciens depuis l'an XII. Les galons sont plats, circulaires et parallèles au bord des parements, et non en trèfles ; le quatrième, en haut, n'est pas séparé du troisième comme il l'est toujours maintenant. Les larges parements sont de velours vert. Si la photographie était en couleur, outre ce velours, on verrait la couleur garance du pantalon qui porte une large bande latérale noire. Leur sont associés un képi avec un bandeau vert du côté de la visière et porteur en haut des galons de grade, et d'un calot et d'un turban en drap rouge garance. L'officier porte enfin une dragonne et, dans un fourreau d'acier, une épée dont la coquille est chargée d'un caducée, qui sont des marques distinctives du statut

d'officier, et enfin des gants, variables selon les occasions. Les insignes des décorations sont portés complets comme cela se pratique jusqu'à la Première Guerre mondiale.



Figure 7 : E.-E. Burcker en uniforme de pharmacien-major de 1^o classe. Collection Mouquin.
La photographie a été communiquée à l'auteur par M. Mouquin, arrière-petit-fils d'E. Burcker, en 2010.

En 1887, Burcker est nommé professeur titulaire de la chaire de pharmacie du Val-de-Grâce. Il succède à Marty, nommé le 25 mars 1876³⁵. Les professeurs sont en principe choisis parmi les anciens agrégés de la chaire, et le titulaire assure en outre, depuis l'origine, la chefferie des services pharmaceutiques de l'hôpital, c'est-à-dire de la pharmacie et, comme il est de tradition, du laboratoire de chimie. Le décret du 22 novembre 1883 a introduit plusieurs changements dans l'organisation de l'école, dont celui de l'intitulé de la chaire qui devient « Chimie appliquée aux expertises de l'Armée et Toxicologie »³⁶. C'est pendant son professorat au Val-de-Grâce que paraît son ouvrage *Traité des falsifications et altérations des substances alimentaires et des boissons*. Quand paraît le décret du 29 novembre 1897 qui fixe la durée de l'agrégation à cinq années et celle du professorat à dix années, Burcker est professeur depuis ces dix années. Il est donc normal qu'un successeur lui soit donné : Georges est nommé en 1897³⁷. A l'issue de cette longue affectation parisienne dans une fonction professorale à l'Ecole d'application, la direction du Service de santé au ministère de la Guerre n'a plus beaucoup de possibilités pour celle qui suit parce qu'elle ne peut être qu'importante et que le choix est donc limité. La direction de la « Réserve des médicaments de Marseille »³⁸ est l'une d'entre elles. Burcker y est affecté en 1897. L'établissement qui porte ce nom a été créé en 1842 et déplacé en 1864 dans une propriété louée par le ministère de la Guerre, située à l'angle de l'avenue du Prado et de la rue Liandier. Une partie de la Réserve y restera jusqu'en 1924.

Burcker a été promu pharmacien principal de 2^o classe (lieutenant-colonel) le 23 mars 1891, de 1^o classe (colonel) le 9 juillet 1893, et officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1896. Au-delà, il n'existe qu'un seul grade et qu'une seule fonction, celui et celle d'inspecteur, pour lequel il n'y a qu'un seul emploi. En effet, pour le corps des pharmaciens, la loi du 15 avril 1898 a fixé les effectifs de l'armée active à 115 officiers, dont toujours un seul officier général, du grade de pharmacien inspecteur, équivalent à celui général de brigade³⁹. La promotion de grade qui s'accompagne de la nomination à cette fonction dépend donc, pour un pharmacien principal de 1^o classe, de son âge, de son ancienneté dans le grade, de ses titres, du nombre d'années qui lui restent à effectuer avant d'être admis à la retraite s'il est officier supérieur ou

de passer en 2^e section s'il est officier général, et bien sûr de son état de santé. Elle dépend aussi, bien évidemment, de paramètres similaires chez le titulaire de l'emploi. Par ailleurs, le ministère n'est pas tenu de nommer un officier général s'il estime qu'aucun officier n'en remplit les conditions. C'est ce qui s'est produit au départ du prédécesseur de Burcker, le pharmacien inspecteur Marty, admis dans le cadre de réserve le 24 septembre 1897. L'emploi d'inspecteur n'a pas été pourvu, et le pharmacien principal Bouillon a été nommé membre du Comité technique de santé et l'est resté jusqu'à son admission à la retraite le 30 juillet 1898⁴⁰. C'est seulement le 31 janvier 1899 que Burcker est promu au grade inspecteur par décret du président de la République⁴¹, et que la situation « normale » se trouve rétablie.

Une décision ministérielle du 4 février le nomme membre du Comité technique de santé. Le pharmacien inspecteur siège en effet dans cette instance avec plusieurs médecins inspecteurs⁴². Il est, comme l'intitulé de son titre l'indique, et même s'il s'agit aussi d'un grade d'officier général, l'inspecteur des structures pharmaceutiques de l'Armée : pharmacies de tous les établissements qui en possèdent une, dépôts et réserves de médicaments. Le ministre peut le charger, à ce titre, de toute inspection ou étude touchant à la pharmacie. Il est aussi le président des jurys des examens et concours ayant trait à la pharmacie, et de la commission permanente de révision du *Formulaire pharmaceutique du Service de santé militaire*.

La maladie conduit E. Burcker à solliciter son passage dans le cadre de réserve par anticipation en 1906, avant d'avoir atteint la limite d'âge de son grade. Il est d'abord placé en disponibilité sur sa demande à compter du 1^{er} mars par une décision ministérielle prise le 16 février, puis il est placé en 2^e section le 29 juillet. La cause de ces décisions est une atteinte oculaire bilatérale qui conduit à une cécité totale. Celle-ci a pour origine un diabète qui a généré, comme c'est malheureusement classique, une rétinopathie diabétique. On a là l'exemple d'un départ imprévu et de la nomination d'un successeur plus tôt que ce que la 7^e direction du ministère de la Guerre pouvait envisager pour les années à venir. Au total, sa carrière active s'étend de 1865 à 1906, soit quarante-et-une années. Entré au service à l'âge de 19 ans, il a obtenu ses différents grades rapidement puisqu'il a été nommé stagiaire et aide-major de 2^e classe à l'âge de 23 ans, qu'il a été promu à la 1^e classe à 25 ans, que ses grades de major l'ont été à 28 et 35 ans, et ceux de principal à 45 et 47 ans, et qu'enfin il est devenu officier général à l'âge de 52 ans. Il n'est resté longtemps, dix ans, que dans le premier grade d'officier supérieur. Agrégé à l'âge de 31 ans, il a été professeur à 41 ans, et ceci représente quinze années d'activité d'enseignement ; il a reçu les palmes d'officier d'Académie à 36 ans (arrêté du 14 juillet 1882), la Légion d'honneur à 40 (décret du 24 juin 1886, alors qu'il est en poste à Blida) et le grade d'officier à 50 ans (décret du 11 juillet 1896). C'est beaucoup moins rapide de nos jours ! Le dossier de Légion d'honneur ne fait pas mention de l'attribution d'autres distinctions comme la Médaille de 1870 ou la Médaille coloniale. On peut aussi s'étonner qu'il n'ait pas reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique (officier des Palmes académiques) pendant ou au terme de son professorat. Il a fait campagne contre l'Allemagne d'août 1870 à mars 1871, en Afrique de décembre 1872 à mars 1874 et de novembre 1882 à janvier 1887. Il a été victime d'une entorse du genou gauche avec formation d'une hydarthrose à l'occasion d'une marche effectuée au cours de la nuit du 17 au 18 janvier 1871, dans le département du Doubs, avec le 24^e corps d'armée, pendant la campagne contre l'Allemagne⁴³.

La carrière scientifique et universitaire d'E.-E. Burcker : le doctorat ès sciences et le professorat, les publications, la participation aux sociétés savantes et les prix académiques

Burcker profite de son temps d'agrégation pour conquérir ses grades scientifiques. Il obtient la licence ès sciences physiques à la Sorbonne le 21 novembre 1879, et il prépare dès lors le doctorat ès sciences physiques sous la direction du professeur Friedel. Le travail est consacré à la préparation de composés

organiques de la série aromatique⁴⁴, et la thèse est soutenue le samedi 1^{er} avril 1882 devant un jury constitué des professeurs Desains (physique), Troost (chimie) et Wurtz (chimie organique). Ce dernier a été professeur de pharmacie et de chimie organique à la Faculté de médecine de Paris avant d'être nommé à la chaire de chimie organique de la Sorbonne. La thèse est dédiée au professeur Friedel, de la Faculté, et au professeur Marty. A titre anecdotique, précisons que la seconde thèse, les « Questions données par la Faculté », qui n'existent plus de nos jours, s'intitulent : « Polarisation rotatoire. application à l'analyse chimique » et « Raies spectrales. Spectroscopie ». Il reçoit des compliments pour ce travail « intéressant et qui contient des faits nouveaux ». Le mémoire comporte cinquante pages comme c'est souvent le cas à cette époque, et se compose de deux parties presque équivalentes en nombre de pages. La première partie est consacrée à la synthèse de l'acide benzoylpropionique, à ses dérivés et en particulier à plusieurs sels minéraux, et à l'acide benzydrylpropionique et à quelques-uns de ses sels. La seconde partie est dévolue à l'action de l'acide chlorochromique, un oxydant, sur la phényl-propyl-acétone, sur la préparation de cette cétone, sur la formation de l'aldéhyde-acétone et la théorie de la réaction, enfin sur la formation d'un glycol par action de l'hydrogène naissant. Les biographes écrivent que le travail a été fait à la Sorbonne. Il serait intéressant de savoir si une partie n'a pas été réalisée dans un laboratoire ou à la pharmacie du Val-de-Grâce. A l'époque en effet, les pharmacies hospitalières, principalement à Paris, sont aussi d'importants laboratoires de chimie et de recherche dans cette discipline.

C'est aussi pendant cette période que Burcker commence à collaborer à la rédaction d'ouvrages médicaux et scientifiques. C'est en 1864 chez Masson et Asselin, puis Masson, et Asselin et Houzeau, qu'a commencé à paraître le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de A. Dechambre⁴⁵. Il comprendra cent volumes. J'ai trouvé le nom de Burcker à partir du volume 23 en 1879 et jusqu'au volume 79 en 1889. Après la soutenance de sa thèse de chimie organique, Burcker peut devenir membre de la Société chimique de Paris⁴⁶. Il y est admis en 1882. Il y présente plusieurs communications dont les résumés paraissent dans le *Bulletin*, qui publie aussi un certain nombre de ses publications.

A l'issue de son temps d'agrégation, Burcker est nommé en Algérie, où il est déjà allé et, pendant son séjour, il y exerce des fonctions universitaires civiles. Il est en effet chef des travaux chimiques de l'Ecole d'enseignement supérieur des sciences d'Alger, de 1883 à 1886⁴⁷. Il convient de rappeler ici qu'en Algérie l'enseignement supérieur trouve son origine dans le milieu hospitalier militaire puisque l'hôpital militaire du Dey est organisé en établissement d'instruction dès son ouverture en 1832 et il le reste jusqu'en 1836. Une école préparatoire de médecine est établie en 1857. La loi du 20 décembre 1879 relative « à l'enseignement supérieur en Algérie », et le décret du 5 juin 1880 portant « organisation de l'enseignement supérieur en Algérie », créent une « école préparatoire à l'enseignement des sciences », pourvue de six chaires dont une de chimie, dont les enseignements doivent comporter des applications industrielles, agricoles, statistiques et propres aux « besoins spéciaux » du pays⁴⁸. Son installation se fera sur des terrains domaniaux attribués au ministère de la Guerre, et le fonctionnement devra commencer pour l'année scolaire 1879-1880. L'Ecole s'installe d'abord rue Scipion avec les écoles de droit et de lettres. Pour des raisons d'espace, le laboratoire de chimie se déplace vers le haut du camp d'Isly à environ deux kilomètres, et les autres laboratoires migrent rapidement vers cette partie de la ville. Les enseignements de chimie ont lieu au laboratoire, et le premier titulaire de la chaire est Duvillier, de 1880 à 1888. Maître de conférences à Lille, il est nommé par arrêté du 9 août 1880 en remplacement du professeur de Montgolfier, décédé⁴⁹.

A son retour en métropole en 1887, Burcker est nommé titulaire de la chaire de chimie et toxicologie du Val-de-Grâce en remplacement de Jean-Hippolyte Marty qui, au terme de son professorat, va à la Pharmacie centrale des hôpitaux militaires. Comme déjà indiqué, le décret du 22 novembre 1887 donne à

cette chaire l'intitulé « Chimie appliquée aux expertises de l'Armée et Toxicologie ». C'est pendant le professorat de Burcker qu'en 1892 paraît le traité des altérations et falsifications des substances alimentaires et des boissons, qui est issu de ses enseignements à l'École d'application, et des recherches effectuées dans son laboratoire⁵⁰. Cette activité de bromatologie correspond en effet aux préoccupations des pharmaciens dans le cadre de leur service hospitalier, de leur activité à la pharmacie centrale, dans les pharmacies régionales et à la réserve des médicaments, et à ce qui peut leur être demandé en campagne. C'est aussi ce qui constitue le quotidien dans le laboratoire d'expertises de l'administration de la Guerre, créé à l'Hôtel des Invalides l'année précédente et où officie le collègue de Burcker, Antoine Balland⁵¹, de la même promotion et de même grade que lui. L'ouvrage est divisé en plusieurs parties qui traitent chacune d'un ou d'un ensemble d'aliments ou de boissons : l'eau et ses analyses, les boissons alcooliques (vin, cidre, bière, vinaigres et alcools), les aliments d'origine animale (lait, beurre, fromages), d'origine végétale (céréales), les boissons (café, thé, cacao et chocolat), les matières grasses, les matières sucrées, les condiments, et enfin l'examen des vases en étain, des étamages et du vernis des poteries, soit, au total, 474 pages, 61 figures et une importante table alphabétique. L'ouvrage reçoit une partie du prix Vernois de l'Académie de médecine pour 1892, soit 300 francs sur un total de 700 que se partagent deux autres lauréats. Le bulletin de l'académie⁵² expose en détail le rapport de la commission du prix, composée de MM. Gueneau de Mussy, Nocard et Ollivier. Vingt-deux documents lui ont été soumis. Chacun d'entre eux fait l'objet d'un rapport dans le bulletin ; celui-ci est plus ou moins long, et cette longueur permet d'apprécier l'intérêt qui a été porté au travail. Celui relatif au traité d'E.-E. Burcker est long de plus de deux pages.

Ces années voient aussi Burcker entamer une collaboration avec le professeur Friedel en vue de la rédaction du second supplément du *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* de Wurtz. Ce supplément comportera sept volumes, et le nom de Burcker est présent dans les quatre premiers qui, jusqu'à la lettre G, paraissent respectivement en 1892, 1897 (tomes 2 et 3) et 1901. Comme les monographies ne portent pas toutes le nom de leur auteur, il n'est pas possible d'en établir une liste précise. Les liens privilégiés de Friedel avec Wurtz expliquent sa participation à son *Dictionnaire de chimie* et la publication du *Supplément*, puis du *Second Supplément* à partir de 1892. De son côté, Burcker a été l'élève de Friedel, et sa collaboration à cet ouvrage ne nous étonne donc pas.

En 1895, lorsque Burcker reçoit une partie du prix Jecker de l'Académie des sciences, soit 2.000 francs sur un total de 10.000, la commission du prix est constituée de Friedel, Troost, Schützenberger, Moissan, Gautier et Grimaux, rapporteur⁵³. Grimaux indique que Burcker a appliqué la méthode de « Friedel et Crafts » au chlorure d'aluminium pour synthétiser divers composés de la série aromatique et de fonction mixte, c'est-à-dire d'une part qui comportent le cycle (ou noyau comme on dit souvent) du benzène, à l'époque appelé « benzine », et d'autre part qui portent au moins deux fonctions chimiques. Il s'agit en effet d'acides-acétones, selon la terminologie de l'époque, le mot générique « acétone » étant aujourd'hui remplacé par « cétone » : les acides benzoylpropionique et toluylpropionique. Le premier a pu être réduit successivement en acide benzydrylpropionique, qui est un acide-alcool, donc encore un composé de fonction mixte, puis en acide benzylpropionique, qui est « seulement » un acide.

Par action du chlorure de butyryle sur le benzène en présence du chlorure d'aluminium, Burcker a obtenu une « acétone » (cétone), qu'il a oxydée en une cétone aldéhyde, puis en un glycol. Ces composés n'avaient pas encore été obtenus. Enfin cette même méthode appliquée à un mélange de benzène et d'anhydride camphorique, a conduit à plusieurs acides nouveaux « dont l'existence », précise le rapporteur, « vient à l'appui de la formule de constitution du camphre, proposée par notre confrère M. Friedel ». En effet, la formule constitutive du camphre n'était pas totalement connue, et ce produit

important sur le plan industriel a fait l'objet de nombreux travaux dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Une synthèse partielle en a été réalisée à Nancy à partir de l'acide camphorique par Haller en 1879 sous l'égide de Chautard qui avait découvert le camphre gauche en 1848, mais c'est seulement en 1903-1904 que le chimiste finlandais Kompa réalisa une synthèse totale de cet acide⁵⁴. Le rapporteur cite enfin les travaux et l'ouvrage de bromatologie de Burcker.

La Société de pharmacie de Paris et la Commission de révision de la Pharmacopée

Emile Burcker est élu à la Société de pharmacie de Paris en 1879 et il en assure la présidence annuelle en 1893⁵⁵. Il était vice-président l'année précédente. Le secrétaire annuel est Auguste Béhal, agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie et pharmacien des hôpitaux de Paris, cependant que le secrétaire général est Gustave Planchon, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie. En dehors des communications qu'il présente, Burcker est le rapporteur, au titre de la 3^e sous-commission, du projet de révision du Codex. Ce document de 45 pages est imprimé chez Marpon et Flammarion⁵⁶. La sous-commission est présidée par le professeur Jungfleisch, et elle a pour membres MM. Planchon, Petit et Duquesnel, et pour rapporteur M. Burcker. Ces membres de la société y ont été élus entre 1868 et 1879. Le Codex va connaître une 4^e édition en 1884 et une cinquième en 1908. A ce moment, plusieurs des membres de la sous-commission sont décédés, ce qui me conduit à conclure que le travail se rapporte à la future 4^e édition.

Le travail et le document dont M. Burcker est le rapporteur proposent d'une part des modifications au mode de préparation de certains produits et à l'essai chimique de substances médicamenteuses dont la préparation ne doit pas se trouver dans le Codex, et d'autre part des formules nouvelles de médicaments introduits en thérapeutique depuis la dernière édition. Il s'y trouve successivement tout un ensemble d'acides organiques « à tirer du commerce », « dont le mode préparatoire doit figurer au codex », des « sels minéraux des acides organiques », à tirer du commerce ou dont le mode opératoire doit y figurer ; puis des « bases organiques à tirer du commerce » ou « dont le mode opératoire doit figurer au codex », des « sels de bases à tirer du commerce » ou « dont la préparation doit figurer au codex ». Ce sont des alcaloïdes et leurs sels d'acides minéraux et quelquefois organiques. Viennent ensuite les phénols et dérivés, « à tirer du commerce », puis des composés divers à tirer de la même source ou dont la préparation devra être décrite (cantharidine, diastase, digitaline, etc.). Il y a là beaucoup de chimie, et M. Burcker doit être à l'aise avec tous ces produits.

Les dernières années

Comme déjà indiqué, Emile-Eugène Burcker doit demander son admission dans la 2^e section de l'état-major général de l'Armée, comme on dit à l'époque, par anticipation et pour raison de santé. Il est en effet atteint de cécité, dont les premiers signes sont apparus en mai 1902, est-il écrit, à Laghouat, en Algérie, où il était en mission d'inspection. Admis dans cette section le 1^{er} août 1906, il est immédiatement remplacé par Nicolas-Victor Masson qui appartient à la promotion qui suit la sienne à Strasbourg. Il se retire alors à Suresnes, 19 rue de la Cerisaie, où il ne bénéficie pas d'une longue retraite puisqu'il meurt le 14 juillet 1908. Ses obsèques y ont lieu le 17. A cette occasion, sa carrière et ses mérites sont rappelés par le médecin inspecteur Vaillard, directeur de l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, et par le pharmacien inspecteur Marty, son prédécesseur, son maître et son ami⁵⁷. Madame Burcker meurt en 1929.

Le bilan d'une vie et d'une oeuvre : essai d'analyse des travaux scientifiques du pharmacien inspecteur Burcker

Les publications du pharmacien inspecteur Burcker sont consacrées à trois grands domaines traditionnels d'intérêt mais aussi de compétence du pharmacien en général et du pharmacien militaire en particulier : la chimie, la bromatologie et la pharmacie. Si j'ai mis la pharmacie en troisième position, ce qui peut apparaître comme anormal et paradoxal, c'est parce qu'à cette époque, ce que le commandement attend du pharmacien militaire, c'est surtout d'être un pharmacien chimiste, c'est-à-dire au moins autant un chimiste qu'un pharmacien, et d'être capable de se livrer de manière performante à des activités d'analyste dans les domaines où ce commandement a besoin de résultats analytiques précis en matière de qualité des drogues et des médicaments, en matière de conservation de celles-ci, en matière de qualité des aliments et des équipements, ce qui justifie l'existence des laboratoires du Service de l'intendance où son collègue Balland s'illustre, ultérieurement en matière de qualité des combustibles et des peintures, etc. Ce dernier point est surtout important dans la Marine et il a justifié l'existence de la dénomination de pharmacien chimiste avant qu'elle n'existe dans l'armée de terre.

L'examen des titres des publications du pharmacien inspecteur Burcker va dans ce sens. La liste comporte beaucoup de publications de chimie, ceci pour une raison qui est expliquée ci-dessus et qui va aussi être étudiée un peu plus loin, et plus de travaux de bromatologie que de pharmacie *stricto sensu*. Contrairement à certains de ses collègues, Burcker n'a pas publié dès ses premières années d'exercice et il n'a pas publié initialement en pharmacie. Il a commencé à travailler pendant son temps d'agrégation, peut-être parce qu'il disposait du laboratoire du Val-de-Grâce et de moyens, certainement parce que c'est une activité que l'on attend d'un agrégé, et bien sûr également en vue de sa thèse de doctorat ès sciences. C'est en effet pendant son temps d'agrégation qu'il obtient sa licence et soutient sa thèse, puis pendant son professorat que paraît son traité de bromatologie. Aussi ne sommes-nous pas étonnés que ses travaux de chimie précèdent ses travaux de pharmacie et d'analyse alimentaire. Quantitativement, les travaux de chimie sont les plus nombreux, et ce sont ceux de pharmacie qui sont les moins abondants. Ceci reste vrai dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* où ses contributions pharmaceutiques sont moins abondantes que celles qui touchent à la chimie. Bien évidemment les notes qui paraissent dans le *Supplément du dictionnaire de chimie* doivent-elles être consacrées à la chimie.

Un autre point à signaler à propos de l'œuvre du professeur Burcker est qu'il publie presque toujours seul, comme cela se pratique constamment à cette époque où il reste possible de mener ses travaux de recherche tout seul et de bout en bout. A cette fin, les professeurs disposent classiquement d'un laboratoire personnel, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Si on se livre enfin à une analyse des revues, c'est-à-dire des « endroits » où Burcker a publié, les noms des revues sont classiques et conformes à ce à quoi on pouvait s'attendre, d'autant qu'à son époque les journaux scientifiques sont peu nombreux et peu spécialisés. En chimie, en dehors des *Annales* qui sont le support traditionnel de la publication des thèses, il n'est guère possible d'adresser ses manuscrits ailleurs qu'à la Société chimique, à l'Académie des sciences et à la Société de pharmacie de Paris, qui est un sorte d'académie de pharmacie et qui le deviendra, et dont l'intitulé de la revue précise bien les domaines d'intérêt : *Journal de pharmacie et de chimie*. Plusieurs revues spécialisées prennent le relais et diffusent la connaissance de ce qui se publie à l'intérieur du monde scientifique, qui est beaucoup plus restreint qu'actuellement.

Au total donc et en résumé, l'essentiel des publications du professeur Burcker est consacré à la chimie : chimie analytique quand il s'agit de ses activités normales de chimiste militaire, et chimie organique quand il se consacre à des recherches en vue de l'obtention du doctorat ès sciences et ultérieurement. Dans cette liste se trouvent d'assez nombreuses publications qui sont parues en même temps, c'est-à-dire

la même année, dans des revues différentes et de langue française. Ceci est classique à l'époque, où les moyens de documentation scientifique sont plus réduits qu'aujourd'hui, en vue d'assurer une diffusion optimale des travaux des chercheurs. C'est d'ailleurs le but assigné à des recueils comme l'*Union de la pharmacie* ou le *Répertoire de pharmacie* qui annoncent de nombreux événements, publications et livres, accueillent des résumés ou des commentaires sur les communications faites dans les sociétés, ou qui publient des résumés des travaux originaux parus dans des revues générales ou spécialisées comme les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* ou le *Bulletin de la Société chimique*.

Il est difficile cependant d'essayer d'être exhaustif car ces ouvrages spécialisés dans les recensions emploient, pour gagner de la place, des titres différents de ceux des publications originales, titres qui diffèrent également entre eux... L'ouvrage de Balland est très utile pour cette recherche, tout comme les listes éditées périodiquement par les journaux scientifiques comme le *Bulletin de la Société chimique* ou les *Comptes rendus des séances hebdomadaires de l'Académie des sciences*. Je me suis aussi appuyé sur le *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*⁵⁸ et le dictionnaire de Poggendorff⁵⁹. Une source intéressante se trouve aux Etats-Unis dans le catalogue de la bibliothèque du *Surgeon General*. Le risque est cependant important d'oublier quelques-unes de ces notes, d'autant que là encore, les titres apparaissent différents. Aussi la liste que j'ai établie doit-elle être considérée avec précaution.

Conclusion

A son décès, les notices sont unanimes pour indiquer qu'Emile Burcker était apprécié pour son enseignement, qu'il avait su « rendre profitable et intéressant », pour la « droiture de son jugement et l'aménité de son caractère » et pour ses « qualités scientifiques ». Elles précisent aussi « qu'il avait reçu l'estime du monde médical et universitaire ». Dans la notation établie en septembre 1905 par le président du Comité technique de santé à son sujet, le médecin inspecteur général écrit : « pharmacien chimiste de grande valeur, M. Burcker... ». La place d'Emile-Eugène Burcker dans le développement de la chimie est également soulignée dans le chapitre « La place et le rôle des pharmaciens de l'armée de terre et de la marine dans les progrès scientifiques réalisés au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle » de l'*Histoire de la médecine aux armées*⁶⁰. Ce sont de beaux témoignages de la qualité de son activité.

Pendant la Première Guerre mondiale, il avait été question de créer un corps d'officiers chimistes, cependant que les pharmaciens l'étaient devenu par nécessité et en raison de leur compétence en toxicologie dans le contexte de la guerre chimique et de la création des laboratoires divisionnaires après l'attaque allemande menée à Ypres au moyen du chlore le 22 avril 1915. En 1920, un décret institue le titre de « pharmacien chimiste du Service de santé militaire »⁶¹. Il est obtenu par concours annuel et est définitivement acquis par ceux qui l'obtiennent. Ce titre les destine à effectuer les analyses des eaux, la vérification des médicaments, les essais des denrées alimentaires, les expertises de toute nature, et, en temps de guerre, à exercer dans les laboratoires d'armée et les principaux laboratoires de toxicologie. Les agrégés de chimie sont de droit titulaires de ce titre. Toutes ces activités, hormis peut-être l'hydrologie, ont été pratiquées par le pharmacien inspecteur Burcker. Il est sûr qu'en son temps, il aurait été particulièrement digne de porter ce titre de pharmacien chimiste. Il le portait de fait, il l'aurait porté de droit, et il l'avait par avance particulièrement honoré.

Annexe : **essai de recension des travaux et publications du pharmacien inspecteur Burcker**

Dans le domaine de la pharmacie, les principales revues sont le *Journal de pharmacie et de chimie*, qui est l'organe de la *Société de pharmacie de Paris*, et les revues spécialisées dans les recensions : *L'Union de la pharmacie* et le *Répertoire de pharmacie*. Une autre importante revue est le *Bulletin des sciences pharmacologiques*, mais il paraît seulement à partir de la fin du XIX^e siècle, et Burcker ne semble pas y avoir écrit. Pour leur part, les membres du Service de santé militaire disposent des *Archives de médecine et de pharmacie militaires* qui paraissent à partir de 1883 et succèdent aux *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*. Isabelle Materne, dont la thèse⁶² est consacrée aux travaux scientifiques des pharmaciens militaires que cette revue a accueillis jusqu'à sa disparition (ou son changement de nom) en 1882, ne mentionne aucun travail d'Emile Burcker.

Compte tenu des recensions et des répétitions, ces travaux sont présentés ici par thème : la pharmacie et la bromatologie ou analyse des aliments. L'exposé montre que ces publications, compte tenu de leur finalité, sont essentiellement constituées par des travaux de chimie analytique.

En pharmacie :

- Note relative à l'émulsion d'huile de goudron de houille, avec L.-A. Georges et L.-C. Gaillard, *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, 1894, vol. 24, p. 516-520. Georges est agrégé depuis cette année 1894 et Gaillard le sera en 1903 ; Georges succédera à Burcker à la chaire en 1897 et Gaillard sera son successeur en 1908. Burcker savait choisir avec qui publier quand il ne le faisait pas seul !
- Note relative à la stabilité des dissolutions aqueuses de bichlorure de mercure (communication à la Société de pharmacie de Paris les 6 juin et 4 juillet 1894), *Journal de pharmacie et de chimie*, 1894, 5^e série, vol. 30, p. 57-60 ; *L'Union pharmaceutique*, 1894, 35^e année, p. 280 ; Sur la stabilité des solutions de sublimé, *Répertoire de pharmacie*, 1894, 3^e série, vol. 6, p. 331-332 et 372-373. Deux notes sur le même sujet paraissent aussi en même temps aux *Comptes rendus des séances hebdomadaires de l'Académie des Sciences* (Sur la stabilité des dissolutions aqueuses de bichlorure de mercure, 1894, vol. 118, p. 1345-1347, et vol. 119, p. 340-342), et une est publiée par les *Archives de médecine et de pharmacie militaires* en 1895 (vol. 25, p. 296-298).

En bromatologie :

- Caractères des huiles d'olive de Tunisie, *Répertoire de pharmacie*, 1890, 3^e série, vol. 2, p. 547.
- Analyse d'une eau-de-vie de marc de raisins secs (communication à la Société de pharmacie de Paris le 6 juillet 1892), *Journal de pharmacie et de chimie*, 1892, 5^e série, vol. 26, p. 114-116 ; *Répertoire de pharmacie*, 1892, 3^e série, vol. 4, p. 374-375.
- Dosage des acides volatils dans les vins (communication à la Société de pharmacie de Paris le 5 juin 1895), *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, 1895, vol. 26, p. 315-317 ; *Journal de pharmacie et de chimie*, 1895, 6^e série, vol. 2, p. 49-52 ; *Répertoire de pharmacie*, 1895, 3^e série, vol. 7, p. 301 et 330 ; *Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1895, vol. 13, p. 644-647 ; et *Comptes rendus des séances hebdomadaires de l'Académie des sciences*, 1895, vol. 120, p. 1223-1225.

Sur d'autres sujets :

- Discours à la Société de pharmacie de Paris, *Journal de pharmacie et de chimie*, 1893, 5^e série, vol. 27, p. 94-96 ; *L'Union pharmaceutique*, 1893, 34^e année, p. 37-38.
- *Société de pharmacie de Paris, Révision du Codex*, rapport de la 3^e sous-section, Emile Burcker rapporteur, Paris, Imprimerie Marpon et Flammarion, sans date, in-8°, 45 p.

Dans le domaine de la chimie, la situation est plus facile à exposer. En dehors du *Journal de pharmacie et de chimie*, qui publie les travaux de chimie des pharmaciens et de la *Société de pharmacie*, les publications sont essentiellement au nombre de deux : les *Comptes rendus des séances hebdomadaires de l'Académie des sciences* et le *Bulletin de la Société chimique de Paris*. On peut y ajouter les *Annales de chimie et de physique*. C'est pourquoi j'ai choisi ici de présenter les travaux par revue et non par thème.

- au *Journal de pharmacie et de chimie* :

- Note sur la préparation de carbonate double d'urane et d'ammoniaque, et sur la séparation des oxydes de fer et d'urane, 1878, 4^e série, vol. 27, p. 347-349.
- Note sur le dosage volumétrique de la potasse, 1882, 5^e série, vol. 6, p. 187-189.

- au *Bulletin de la Société chimique de Paris* :

- Synthèse d'un nouvel acide organique : l'acide benzoylpropionique, 1881, vol. 35, (nouvelle série), p. 17.
- Formation synthétique de la phénylpropylacétone, 1882, vol. 37, p. 4-5.
- Formation de l'acide benzydrylpropionique, 1882, vol. 37, p. 5-6.
- Formation synthétique de l'acide toluylpropionique, 1888, vol. 49, p. 418 (très court résumé dans le compte rendu de la séance du 24 février 1888) et p. 448-450.
- Action de l'anhydride camphorique sur la benzine, 1890, (nouvelle série), vol. 4, p. 101.
- Action de l'anhydride camphorique sur la benzine en présence de chlorure d'aluminium. Formation d'un composé acide et acétonique, 1890, vol. 4, p. 112-113.
- Action de l'anhydride camphorique sur le benzène en présence de chlorure d'aluminium : formation d'un nouvel acide cétonique, 1895, vol. 13, p. 786-787 et 901-905.

- aux *Comptes rendus des séances hebdomadaires de l'Académie des sciences* :

- Sur la formation d'une aldéhyde-acétone et d'un glycol de la série aromatique, 1882, vol. 94, p. 220-223.
- Action de l'anhydride camphorique sur le benzène en présence de chlorure d'aluminium, avec C. Stabil, 1894, vol. 119, p. 426-428.
- Formation synthétique d'un nouvel acide cétonique, 1895, vol. 121, p. 607-610.

Les communications à l'Académie ont été présentées par Friedel, ce qui est logique. Leur liste est issue de la *Table 1881-1895*. Il n'y en a pas auparavant et il n'y en a plus eu après.

- aux *Archives de médecine et de pharmacie militaires*,

- Note sur le dosage de l'azote organique par la méthode de Kjeldahl, 1894, vol. 23, p. 161-163.

Thèse : *Synthèse d'acides, d'acétones, d'aldéhydes et de glycols dans la série aromatique*, thèse de doctorat ès sciences physiques, Paris, Faculté des sciences, 1^{er} avril 1882, n° 479, Paris, Gauthier-Villars, 1882, in-4°, 51 p., *Annales de chimie et de physique*, 1882, vol. 27, 49 p.

Ouvrage : *Traité des falsifications et altérations des substances alimentaires et des boissons*, Paris, Doin, 1892, in-8°, 474 p.

Contributions :

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, de A. Dechambre, Paris, Asselin, Masson et Houzeau, cent volumes parus en plusieurs séries, mais numérotés de 1 à 100 par commodité. Le nom de Burcker se rencontre dans la première page des volumes compris entre le numéro 23 (1879) et le numéro

79 (1889), mais ceci ne signifie pas qu'il est l'auteur de notices dans chacun de ceux-ci. Ceci veut simplement indiquer qu'il est un des collaborateurs attirés du rédacteur. Dans ces cent volumes, j'ai constaté la présence des notices suivantes :

- volume 24 : cuivre (pharmacologie), cumène, cumolène, cuminamide, acide cuminamique, cuminol, acide cuminurique, cumonitrile, cumyle, cumylène, cyamélide, acide cyamélurique, cyaméthine, cyanamide, acide cyanhydrique (chimie et pharmacologie), acide cyanilique, cyanine, acide cyanique, cyanates, cyanogène, cyanures, cyanurique, urocyanine, uroglaucine, acide cyanurique.
- volume 42 : galbanum (matière médicale, chimie, emploi médical), gargarisme (pharmacie), garou (matière médicale et pharmacologie).
- volume 65 : nonylène, norium.
- volume 66 : oléo-saccharum ou oléo-saccharure.
- volume 67 : onguent.
- volume 68 : opiats.
- volume 89 : sparadraps.

Deuxième supplément au Dictionnaire de chimie pure et appliquée de Ad. Wurtz publié sous la direction de Ch. Friedel, Paris, Hachette, volumes 1 à 4, 1892 à 1901. Burcker a collaboré aux quatre premiers volumes.

Bibliographie et notes

1. Labrude P., « Un point d'histoire et d'actualité : les pharmaciens chimistes des armées redeviennent pharmaciens des armées, ce qu'ils avaient été autrefois... », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2005, n° 348, p. 547-551.
 2. Rouis J.-L., *Histoire de l'Ecole impériale du Service de santé militaire instituée en 1856 à Strasbourg*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1898, 707 p., ici p. 544. Egalement : Héran J., « L'Ecole (impériale) du Service de santé militaire est implantée à Strasbourg (1856-1870) », dans *Histoire de la médecine à Strasbourg*, sous la direction de J.-M. Mantz et J. Héran, Strasbourg, La Nuée bleue, 2^e édition, 1997, p. 211-220.
 3. Labrude P., « Pharmacie militaire », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2004, n° 342, p. 362-365 ; « Pharmaciens militaires », *ibidem*, 2004, n° 344, p. 664-666.
 4. Parmi ces éloges et notices, avec l'orthographe Bürcker ou Burcker et dans lesquels diverses dates ne sont pas exactes, on peut citer : Barillé A., « Eugène Bürcker », *L'Union pharmaceutique*, 1908, 49^e année, p. 391-392 ; Anonyme, « Eug. Burcker », *Répertoire de pharmacie*, 1908, 3^e série, vol. 20, p. 384 ; H.M., « Le pharmacien inspecteur Bürcker », *Journal de pharmacie et de chimie*, 1908, 6^e série, vol. 28, p. 143-144 ; Anonyme, « Burcker (Emile-Eugène) », *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1908, vol. 15, n° 8, p. 486-489, avec les discours de Vaillard, directeur de l'Ecole d'application, et de Marty, le prédécesseur de Burcker ; Sitzmann F.E., *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Sutter, Rixheim, 1910, vol. 2, additions et rectifications, p. 1076-1077.
- Parmi les notices plus récentes, on notera : Tribout de Morembert H., « Bürcker (Emile-Eugène) », *Dictionnaire de biographie française*, 1956, vol. 7, col. 679 ; Hickel E., « Bürcker, Emile Eugène », dans W.-H. Hein et H.-D. Schwarz, *Deutsche Apotheker-Biographie*, Wissenschaftliche Verlagsgesellschaft, Stuttgart, 1975, vol. 1, p. 94 ; Bachoffner P., « Burcker Emile Eugène », *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, fascicule 5, 1984, p. 420. L'Académie nationale de pharmacie a rappelé sa carrière il y a un peu plus d'une dizaine d'années (2008).

Pour leur part, les Archives du Service de santé, au musée du Val-de-Grâce à Paris, n'ont pu me communiquer qu'un extrait de l'ouvrage de Balland (référence 6) et quelques renseignements sur la soutenance de sa thèse : « Burcker », pièce n° 204 ».

Le dossier Burcker au Service historique de la Défense (SHD) porte le numéro 6 Yf 74108. En plus des renseignements présents sur la base Leonore, il contient le livret d'officier avec les notes et appréciations reçues en service, le dossier de mariage, et des éléments du dossier de pension de Madame Burcker.

5. Dossier de Légion d'honneur d'E.-E. Burcker, base Leonore, disponible en ligne, cote LH/393/44, 22 documents, consulté le 3 janvier 2020.

6. Balland A., « Burcker Emile-Eugène », *Les pharmaciens militaires français*, Paris, Librairie-imprimerie militaire Fournier, 1913, p. 81-82 et 272.

7. Base Leonore (référence 5), document 17.

8. *Ibidem*, document 14.

9. Kleider B., *Les pharmaciens à l'Ecole impériale du Service de santé militaire de Strasbourg (1864-1870)*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Strasbourg, 2003, 62 p. Egalement : Kleider B. et Pabst J.-Y., « Les pharmaciens à l'Ecole du Service de Santé militaire de Strasbourg (1864-1870) », dans *L'Ecole Impériale du Service de Santé Militaire de Strasbourg (1856-1870)*, sous la direction de J.-M. Le Minor, G. Laurent, G. Vicente, J.-Y. Pabst et B. Ludes, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2007, p. 301-308.

10. Balland A., « Les élèves pharmaciens de l'Ecole du Service de santé militaire de Strasbourg », *Les pharmaciens militaires français, op. cit.*, p. 214-215.

11. Labrude P., « Philippe Cauvet (1827-1890), pharmacien militaire, professeur à Strasbourg, Nancy et Lyon », Ingersheim, *Dialogues transvosgiens*, 1997, n° 12, p. 48-58.

12. Sur Fleury, on pourra consulter : Barillé A., « Le Professeur Georges Fleury, pharmacien principal de l'Armée », *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1910, vol. 17, n° 11, p. 671-674, et Barthe L., « Le pharmacien principal de 1^e classe Fleury (1833-1910) », *Bulletin de la Société de pharmacie de Bordeaux*, 1910, vol. 50, p. 461-463.

13. Labrude P. et Strohl S.-A., « Georges-Emile Strohl (Bouxwiller 1827-Alger 1882), pharmacien et professeur agrégé. Une carrière grandement perturbée par la Guerre de 1870 », Saverne, *Pays d'Alsace*, 2003, n° 205, p. 45-48.

14. Le Minor J.-M. et Billman F., « Les répétiteurs de l'Ecole du Service de Santé militaire... », dans *L'Ecole Impériale du Service...*, *op. cit.*, p. 259-273.

15. Fiche d'élève d'E.-E. Burcker à l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg, Archives du service de la scolarité de la Faculté de pharmacie de Nancy. Les fiches strasbourgeoises sont arrivées à Nancy en 1872 lors du transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie. Leur présence dans les archives nancéiennes montre qu'elles n'ont pas été rendues en 1919. Elles se trouvent aujourd'hui, avec leurs homologues nancéiennes, dans un coffret qui contient aussi celles de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie et celles de l'Ecole supérieure de pharmacie qui lui a succédé le 1^{er} octobre 1872.

16. Dillemann G., Bonnemain H. et Boucherle A., *La pharmacie française Ses origines son histoire son évolution*, Paris, Tec & Doc-Lavoisier, 1992, p. 70-71.

17. Laverdant C., « L'Ecole du Val-de-Grâce de 1850 à nos jours », dans *Le Val-de-Grâce Deux siècles de médecine militaire*, sous la direction de M. Bazot, Paris, Hervas, 1993, p. 95-127.

18. Balland A., *Les pharmaciens militaires français, op. cit.*, p. 218, note 1.

19. Base Leonore, document 9.

20. Morache G., « Militaire (Service de santé) », *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Asselin et Masson, 1874, 2^e série, vol. 8, p. 73-204, ici p. 141-142. Le Service est décrit dans son état de décembre 1873.

21. Moison C., *Le service pharmaceutique pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871*, thèse de doctorat d'université en pharmacie, Strasbourg, 1954-1955, n° 701, Cahors, Imprimerie Coueslant, 1955, 128 p., ici p. 42 : les pharmaciens présents à Metz pendant le blocus. Grellois, dans son ouvrage classique, *Histoire médicale du blocus de Metz* (Paris, Baillière, et Metz, Alcan, 1872, 406 p.), ne cite Burcker que dans la liste des personnels du Service de santé, aux p. 405-406, sous la mention, un peu énigmatique, « Aux ambulances après la capitulation ». Le document n° 9 du dossier de Légion d'honneur et le dossier conservé au SHD montrent que la situation est plus compliquée et plus riche d'affectations.
22. Forissier R., « Les cent ans d'existence des écoles de formation du Service de santé des armées. Circonstances de leur création et justification de leur maintien », *Médecine et armées*, 1988, vol. 16, p. 383-393, ici p. 384.
23. Base Leonore, document 18, et *Bulletin des lois de la République française*, 1872-1876, partie supplémentaire, n° 133, p. 592. Burcker y porte le n° 1243.
24. Wahl A., *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*, Paris, Ophris, 1974, 276 p. Egalement : « A propos de l'option des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872 », *Annales de démographie historique*, 1972, n° 1, p. 57-63, disponible en ligne sur le site Persée.
25. Laghouat : ville située à environ 320 kilomètres au sud d'Alger, proche des monts des Ouled Naïl.
26. Avord (aujourd'hui Avord) : commune du Cher, dans l'arrondissement de Bourges, où se trouve un camp militaire utilisé comme terrain de manoeuvre, et, depuis 1873, comme centre national d'instruction d'officiers. Ce centre est supprimé en 1879 et remplacé par trois écoles : celle de Saint-Maixent pour l'infanterie, celle de Saumur pour la cavalerie et celle de Versailles pour l'artillerie, le génie et le train des équipages (*Historique de l'Ecole militaire de l'infanterie et des chars de combat. Avord 1873-1879. Saint-Maixent 1881-1927*, Saint-Maixent-L'Ecole, imprimerie Garnier et Cie, 1927, 431 p.). Il existe des cartes postales de « l'hôpital du camp d'Avord ». Avord accueille aujourd'hui une base aérienne.
27. Peronnet G.-M., « La chaire de chimie appliquée à la biologie et aux expertises dans l'Armée », dans G. Belaubre, J.-G. Tridon, J. Hassenforder et E. Vialard, *Le Val-de-Grâce et l'Ecole d'application du Service de santé militaire*, Paris, SPEI, 1957, p. 195-205, en particulier ici la p. 197. Un alinéa du chapitre est consacré p. 202 au professeur Burcker. L'ouvrage comporte un tableau des intitulés des chaires et, page 106, la liste des agrégés de chimie.
28. Balland A., « Vidau Victor-Alfred », *Les pharmaciens militaires français, op. cit.*, p. 195.
29. Base Leonore, document 17, et Archives municipales d'Epinal, le 27 janvier 2020. L'auteur remercie très vivement Madame Mélanie Sibille, responsable des Archives, pour son amabilité, et pour la précision et la célérité de sa réponse à ses questions.
30. Dès le début de la conquête, un hôpital militaire est créé à Alger. Il est d'abord placé dans l'ancienne caserne turque de Caratine, puis il est déplacé dans les jardins de l'ancienne maison de campagne du dey au pied de la colline de Bou-Zaréa. C'est de là que vient son nom d'hôpital du Dey. Il deviendra l'hôpital Maillot.
31. Médéah (ou Médéa) : ville située à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger et à environ vingt kilomètres au sud de Blida.
32. Blida : ville située à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger et au pied de montagnes appelées « Atlas de Blida ». L'hôpital a porté le nom de « Ducros ».
33. L'hôpital se trouve dans l'ancien couvent Sainte-Claire-hors-les-murs, qui n'est pas en excellent état. Un effondrement aura lieu à la fin de la décennie. Cité par F. Stefanini et G. Dubois, *Histoire des hôpitaux de Chambéry Mille ans au service des pauvres et des malades, L'Histoire en Savoie*, nouvelle série, 2002, n° 3, p. 75-76.
34. Dillemann G., « Histoire de l'uniforme des pharmaciens militaires », Paris, *Bulletin de la Fédération française des amicales de pharmaciens de réserve*, 1964, 58^e année, n° 4, p. 453- 476, ici p. 469-471.

- Morillon M. et Falabrègues J.-F., *Le Service de santé 1914-1918*, sans lieu, Bernard Giovanangeli éditeur, 2014, 159 p., ici p. 11, 15, 16, 21, 29, 36 et 37.
35. Balland A., « Marty Jean-Hippolyte », *Les pharmaciens militaires français*, *op. cit.*, p. 80-81.
36. Peronnet G.-M., « La chaire de chimie appliquée... », *op. cit.*, p. 197.
37. Balland A., « Georges Louis-Auguste », *Les pharmaciens militaires français*, *op. cit.*, p. 191.
38. Laurent, « Historique de la pharmacie générale de Marseille », Paris, *Le pharmacien de réserve*, 1982, 76^e année, n° 3, p. 168-171.
39. *Histoire de la médecine aux armées*, sous la direction d'Albert Fabre, Paris-Limoges, Charles-Lavauzelle, 1984, vol. 2 (De la Révolution française au conflit de 1914), p. 279 : en vertu de la loi du 15 avril 1898, le service compte un seul pharmacien inspecteur et 115 pharmaciens.
40. Balland A., « Bouillon Jules-Alfred », *Les pharmaciens militaires français*, *op. cit.*, p. 82 et 265-266.
41. *L'Union pharmaceutique*, 1899, 40^e année, p. 78.
42. Le Comité consultatif de santé est créé par la loi d'autonomie du Service de santé du 16 mars 1882. Il est composé d'un médecin inspecteur général qui le préside, de cinq médecins inspecteurs et du pharmacien inspecteur. Il change de nom en 1889 pour devenir le Comité technique de santé. En dehors de donner son avis sur les questions que le ministre lui pose, sa mission est de dresser les programmes des concours d'accès à ses écoles et à ses spécialités, et d'apprécier l'activité et les travaux des membres du Corps de Santé militaire. *Histoire de la médecine aux armées*, *op. cit.*, vol. 2, p. 259 et 278.
43. Base Leonore, documents 10 et 18.
44. Burcker E.-E., thèses présentées à la Faculté des sciences de Paris pour obtenir le grade de docteur ès sciences physiques (...) soutenues le 1^{er} avril 1882 devant la commission d'examen, Paris, Gauthier-Villars, 1882, n° 479, 49 p.
45. Dechambre A., *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Asselin et Masson, puis Masson et Asselin et Houzeau. L'ensemble comporte 100 volumes parus entre 1864 et 1889. Le nom d'E. Burcker y figure depuis le volume 23 (1879) jusqu'au volume 79 (1889).
- Samion-Contet J., « Amédée Dechambre 1812-1886 », dans *La médecine à Paris du XIII^e au XX^e siècle*, Paris, Fondation Singer-Polignac/Editions Hervas, 1984, p. 427-428.
46. La société est créée en 1857-1858 sous le nom de *Société chimique de Paris*. Elle devient *Société chimique de France* en 1906 à la suite de la création des sections locales, la première étant celle de Nancy en 1895 à l'initiative du professeur Albin Haller, le fondateur de l'Institut chimique.
47. Base Leonore, document 18.
48. Beauchamp A. de, *Recueil des lois et règlements de l'enseignement supérieur*, Paris, Delalain, vol. 3 (1875-1883), 1884, ici p. 292-298 et 478-481. Delaye-Lastrajoli M., « Naissance de l'Université d'Alger (4) L'école des Sciences », *GAMT*, 2003, n°83, en ligne, consulté le 4 janvier 2020. L'université d'Alger est créée par la loi du 30 décembre 1909 et les écoles sont érigées au rang de facultés. Verger J. (sous la direction de), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1986, 432 p., ici p. 288, 302 et 333-335.
49. *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Paris, Delalain, 1880, 33^e année, p. 630.
50. Burcker E.-E., *Traité des falsifications et altérations des substances alimentaires et des boissons, avec 61 figures dans le texte*, Paris, Octave Doin, 1892, 474 p.
51. Balland A., « Balland Joseph Antoine Félix », *Les pharmaciens militaires français*, *op. cit.*, p. 218.
52. Ollivier A., « Rapport sur le concours pour le Prix Vernois 1892 », *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1892, 3^e série, vol. 28, p. 650-653. Egalement : Cadet de Gassicourt, « Rapport général sur les prix - Prix Vernois », *ibidem*, p. 800-802.
53. « Attribution du prix Jecker », *Comptes rendus des séances hebdomadaires de l'Académie des sciences*, 1895, vol. 121, p. 1007-1010. Les lauréats sont au nombre de trois : Tanret qui reçoit 6.000 francs, Renard qui en reçoit 2.000, et Burcker. Le prix a été fondé par le Docteur Jecker par son testament

- en date du 13 mars 1851. Il lègue 10.000 francs en vue « d'accélérer les progrès de la chimie organique ». A l'époque de Burcker, l'Académie ne décerne que deux prix de chimie : Jecker et Lacaze (ou La Caze).
54. Cornubert R., « Célébration du centenaire de la naissance du Professeur Albin Haller », *Bulletin de la Société chimique de France*, 1950, vol. 17, n° 11 bis, p. 934-939.
55. Barbaud J., « Le Service de santé des armées », dans *L'Académie nationale de pharmacie 1803-2003*, Paris, Pharmathèmes, 2003, p. 184-185.
56. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, vol. 21, « Burcker E.-E. », p. 494. Le document de 45 pages imprimé chez Marpon et Flammarion n'est pas daté. Il est disponible à la Bibliothèque nationale de France, sur le site Tolbiac, sous la cote 8-TE150-148.
57. « Nécrologie, Burcker (Emile-Eugène) », *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1908, vol. 15, n° 8, p. 486-489.
58. Balland A., « Les principaux pharmaciens militaires d'Alsace-Lorraine », *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1920, n° 10, p. 185, notice n° 18, qui comporte une liste des publications.
59. Poggendorff J.C., *Biographisch-Literarisches Handwörterbuch zur Geschichte der exacten Wissenschaften*, Leipzig, J. A. Barth, 1904, vol. 4, p. 207.
60. *Histoire de la médecine aux armées*, *op. cit.*, vol. 2, 1984, chap. XII, p. 402.
61. « Hôpitaux militaires », *Journal de pharmacie d'Alsace et de Lorraine*, 1920, n° 8, p. 146-147.
62. Materne I., *Analyse des travaux scientifiques de pharmaciens militaires français publiés dans le recueil : Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires de 1815 à 1882*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Lyon, 1995, 141 p.

Ce travail constitue une suite de la thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie de Stéphanie-Alexandra Strohl, soutenue à Nancy le 26 avril 2001 et consacrée aux dix premières années de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy (1872-1882) et à l'oncle d'Emile-Eugène Burcker, le pharmacien militaire Georges-Emile Strohl (référence 13 du présent travail). Commencé rapidement après cette thèse, il a ensuite été oublié dans un tiroir pendant presque vingt années !

L'auteur remercie vivement les personnes qui ont contribué à ce travail par leur documentation, en particulier Monsieur et Madame Strohl à Epinal, parents de Stéphanie-Alexandra ; Monsieur Mouquin, arrière-petit-fils d'E.-E. Burcker, récemment décédé, qui a fourni à l'auteur divers documents et le portrait d'E.-E. Burcker ; Monsieur Florentin pour les recherches qu'il a effectuées aux Archives du Val-de-Grâce et au Service historique de la défense ; et, plus récemment, quand le dossier a resurgi..., Madame Mélanie Sibille, responsable des Archives municipales d'Epinal ; et Madame Jacqueline Euriat, généalogiste à Epinal.